

## BIBLIOGRAPHIE

Régis BERTRAND, Christian BROMBERGER, Claude MARTEL, Jean ONIMUS, Jean-Paul FERRIER, *Provence*, Paris, Christine Bonneton, 1989, 432 pp., illustré.

La collection d'Encyclopédies Régionales dans laquelle paraît ce volume, après une trentaine d'autres titres, évoque, par bien des traits, la série des « Provinciales » publiées dans les années qui suivirent la Libération aux éditions des Horizons de France. E.G. Léonard, E. Bénévnt, F. Benoît, J. Girard et B. Durand, signèrent dans ce cadre un « Visages de la Provence » qui demeure fort utile. Dans ces volumes se succédaient quatre approches : géographie humaine, histoire, art, vie intellectuelle et littéraire. Les encyclopédies Benetton introduisent une nouvelle dimension avec l'ethnographie, ce dont on ne peut que se réjouir. Il est vrai que la géographie, à en juger par la contribution que l'on peut lire ici, n'a plus la même qualité d'attention aux modes de vie et aux façons d'habiter que chez les disciples de Blanchard qui collaborèrent aux « Provinciales ». Autre différence de conception, surprenante, la présentation du milieu naturel vient au terme de l'ouvrage, au lieu d'en constituer l'ouverture. La logique de ce choix échappe même à l'historien le plus réticent envers le déterminisme géographique. La partie consacrée à l'expression littéraire comporte, heureuse initiative, un chapitre consacré à la langue. En revanche, l'art perd son statut de grande puissance et il revient à l'historien de l'intégrer à ses développements. On ne s'en plaindrait pas, tant la rupture qui s'est introduite entre ces disciplines s'avère souvent mutilante, si la part de l'historien était accrue d'autant, mais il ne lui échoit qu'un cinquième du volume. Pas plus dans cette nouvelle série que dans la précédente, la musique n'a droit de cité, sauf sous ses aspects folkloriques, et encore très brièvement, et sous la forme d'une allusion incidente au festival d'Aix. Paradoxe, le lecteur verra passer les noms de Bizet et de Gounod à propos de Daudet et de Mistral, mais ne saura rien d'Elzéar Genêt, Campra ou Mouret et s'il découvre le nom de Milhaud c'est à propos des livres qu'écrivit pour lui Armand Lunel.

Le sous-titre de l'ouvrage précise que cette Provence est l'actuelle région Provence-Alpes-Côte d'Azur. C'est là une orientation nouvelle d'une série qui s'inscrivait jusque ici dans le cadre des provinces traditionnelles, dont le Dauphiné. Un tel choix comporte des risques. Déjà, dans tous les ouvrages qui intègrent à leur espace, comme le volume des Provinciales, les départements du Vaucluse et des Alpes-Maritimes, le Comté de Nice et, plus encore, le Comtat Venaissin sont quelque peu sacrifiés. Plus délicate s'avère ici l'insertion des Hautes-Alpes. Le dialectologue est de ce point de vue le mieux

placé car son objet d'étude, le provençal, est parlé dans une aire bien plus vaste que la région PACA. L'ethnologue, qui a le mérite de poser la question « Quelle Provence ? », justifie de façon fort pertinente son choix d'une Provence ethnographique envisagée dans les limites de l'ancienne province. Le géographe seul semble à l'aise dans ce cadre, du moins tant qu'il s'en tient à une analyse globale où tous les départements trouvent leur compte, mais, reflet d'une perspective très économiste, dès que l'approche devient monographique, la partie dauphinoise de l'ensemble tend à s'estomper. Le Gapençais et l'Embrunais font de brèves apparitions dans le chapitre d'histoire, mais sont quasi absents de la bibliographie. Quant aux littéraires, ils ignorent délibérément cet espace : les mystères briançonnais du bas Moyen Age n'ont pas droit à une ligne, ni Guillaume Farel.

Dans le cadre étrié qui lui est affecté, Régis Bertrand parvient à donner un aperçu équilibré de l'histoire de la Provence qui met l'accent sur les aspects socio-culturels et sur la vie artistique. Bien informé, ce texte dense et clair souffre un peu, dans ses premiers chapitres, des contraintes d'un cadre événementiel complexe, mais, pour user d'un cliché en vogue, « incontournable ». L'auteur donne sa pleine mesure lorsque les obligations du récit se relâchent, avec, notamment, un tableau fort bien venu de la Provence au XIX<sup>e</sup> siècle. Le XX<sup>e</sup> siècle est abordé essentiellement sous la forme d'une réflexion sur l'image de la région qui se déploie en parallèle de celle que proposera dans son dernier chapitre le géographe, mais sans la doubler ni la recouper. Là où d'autres ont cru voir dans une immigration de teint basané le facteur de destabilisation d'une civilisation, l'auteur affirme sa confiance dans la « puissance d'intégration de la société provençale » fondée sur une « sociabilité foisonnante » et s'inquiète davantage de l'attitude distanciée de migrants « descendus » du nord pour s'établir en Provence « en dépit » de ses habitants.

Christian Bromberger n'a pas souffert des mêmes restrictions, même si une partie de son texte a dû être composé en petits caractères. Sa contribution occupe plus de la moitié de l'ouvrage. On ne le regrettera pas. Il nous donne, en effet, une remarquable synthèse des connaissances sur l'occupation de l'espace, l'usage du temps, la culture matérielle, les modes de vie, les goûts, les plaisirs et les passions. Ce travail doit absolument prendre place dans les bibliothèques de tous ceux qui s'intéressent à un titre quelconque à la Provence, à côté de l'ouvrage, toujours indispensable, de F. Benoit paru en 1949, qui trouve ici compléments, mise à jour et mise en perspective et aussi du livre pénétrant de Wylie qui place notre vie quotidienne sous le regard de l'autre. L'historien n'est pas dépaycé par une étude des « traditions populaires » qui se nourrit des recherches historiques<sup>1</sup> et qui se soucie toujours de dater, sans jamais tomber dans le piège de l'éternité folklorique. Signalons le particulier intérêt du chapitre intitulé : « deux miroirs de l'identité régionale : l'eau et la chasse ». L'auteur y présente le résultats d'enquêtes et de réflexions récentes sur le rôle social de la chasse. Sur le thème de l'eau, fondamental en cette terre où « l'aigo es d'or », il fait confluier avec un rare bonheur, la géographie, la technique, le droit, la sociologie et la symbolique.

Lit de Procuste à nouveau pour Claude Mauron, chargé de présenter en quelques petites pages la littérature provençale. Un espace qui ne lui laisse pas deux pages pour traiter de Mistral et que l'auteur utilise au mieux pour donner une image vivante des meilleurs auteurs contemporains. Mais il a fallu, pour cela, rogner sur les époques

1. Pas assez pourtant : trop marqué par la lecture de T. Sclafert l'auteur semble, p. 108, faire de la terre gaste — le mot, la chose et le statut — une spécificité de la haute Provence. Il n'en est rien.

hautes et plonger dans une « longue obscurité » la production écrite de la fin du XIII<sup>e</sup> aux derniers temps du XVI<sup>e</sup> siècle. Raymond Féraud, la vie de sainte Douceline ou les mystères méritent-ils ce traitement ? Ne sont-ils pas au moins aussi « sympathiques, quoique littérairement limités » que d'autres auteurs du XIX<sup>e</sup> siècle cités plus loin. Le partage entre littérature provençale et littérature d'expression française a pour effet d'estomper des articulations nécessaires. Peut-on parler de Diouloufet sans évoquer Raynouard ? On s'attendrait à trouver ce dernier nom dans le chapitre « français » dont l'auteur semble prendre en compte les publications des historiens et érudits. On espérerait y voir paraître le nom du grand lexicographe que fut Honnorat qui se trouve une fois de plus occulté par la grande ombre d'un Trésor qui lui doit beaucoup. Lui aussi, de même que Pansier, pouvait rentrer dans une rubrique consacrée aux grands érudits régionaux. Mais les choix opérés par Jean Onimus relèvent d'une logique de l'aléatoire.

Difficile tâche, il est vrai, que de présenter une littérature provençale d'expression française. Quel critère retenir ? La naissance, mais le *jus soli* est-il ici pertinent ? Quels sont les liens littéraires de Brunetière et de son pays d'origine ? La Bourguignonne Colette, dont seul le géographe cite l'un des nombreux ouvrages gorgés des senteurs de la côte des Maures, est plus tropézienne que Brunetière n'est toulonnais. Suffit-il qu'Honoré d'Urfé soit né à Marseille et ait eu, peut-être, une propriété à Villefranche, pour en déposséder le Forez ? Madame de Sévigné, écartée (comme étrangère ?) de ce tableau, avait bien plus de raison que lui d'y figurer. Ce droit du sol pourtant ne bénéficie pas à Zola. Les amoureux du jardin du Paradou et les familiers de Plassans s'étonneront à juste titre de l'absence de cet écrivain. Faut-il naturaliser provençal l'étranger qui s'enracine et contribue à la vie culturelle locale ou régionale ? L'auteur est fondé à faire ainsi place à Blondel, mais pourquoi négliger Renouvier ? Sans nul doute, « la bibliographie consacrée à chaque auteur est considérable et ne saurait être exposée ici ». Mais il existe, à côté des monographies foisonnantes, des études consacrées à certains temps forts de l'histoire littéraire de ce pays, par exemple pour la période 1940-1944 à Marseille. Par bonheur, l'historien a eu à cœur de les mentionner. D'autres travaux qui portent sur les liens particuliers qu'un lieu entretient avec la création littéraire, telle la thèse de Marcelle Chirac pour Aix, ou sur le regard d'un grand écrivain jette sur la région, telle la « Provence de Jean Giono » de Jacques Chabot sont malheureusement absents. Certaines affirmations font sourire, ainsi le journal que Jean Le Fèvre écrirait « dans le plus pur tourangeau », en fait dans un français largement truffé de latin, ou de l'attribution à Antoine de la Sale des Quinze Joyes de mariage, une hypothèse abandonnée depuis longtemps. D'autres laissent pantois : ainsi du dernier avatar de Gabriel Audisio, ce collaborateur des Cahiers du Sud qui « se voulut vaudois par anticléricalisme et publia, en 1984, le *Vaudois du Luberon* ». Les lecteurs de cette revue auront reconnu dans ce titre, légèrement déformé, la thèse d'un de nos collaborateurs et s'interrogeront légitimement sur la méthode en histoire littéraire, telle du moins qu'on la pratique ici.

L'illustration est abondante, souvent de grande qualité, parfois mal traitée à l'impression pour le noir et blanc. On se serait passé de quelques clichés à la limite du publicitaire (et, de surcroît, pas toujours bien choisis, par exemple pour les calissons qu'à deux reprises on propose au lecteur). On regrette l'absence dans la cartographie d'une carte de géographie régionale au sens traditionnel du terme où le lecteur trouverait les Maures, l'Esterel, le Luberon ou la montagne de Lure dont on lui parle, mais qu'il est bien en peine de repérer sur le schéma des « quatre zones altitudinales fondamentales ». On se félicite de disposer d'un index.

Paul AMARGIER, Régis BERTRAND, Alain GIRARD, Daniel LE BLEVEC, *Chartreuses de Provence*, Aix, Edisud, 1988, 316 pp., dont 31 d'illustrations blanc et noir et un cahier de 8 pages couleurs.

Les chartreux sont un peu les parents pauvres de l'histoire monastique. La loi du désert et du silence règne jusque sur les sources qui les concernent. Les archives et documents disponibles sont rarement abondants et n'éclairent guère que la vie économique. En outre, comme le relèvent les auteurs de ce livre, « peu de documents permettent d'aborder le spirituel et le vécu quotidien du chartreux ». C'est dire la difficulté de l'entreprise tentée par les quatre historiens, bien connus des lecteurs de cette revue, qui nous proposent, avec ce livre, non seulement une synthèse des connaissances actuelles sur l'ensemble des chartreuses provençales, mais aussi, dans ce cadre régional, un essai d'histoire totale du mouvement cartusien. Quatre auteurs, mais qui parviennent dans l'ensemble, saluons d'emblée cet aspect de leur réussite, à conserver une unité de rédaction tout au long de l'ouvrage.

La Provence occupe une place importante dans la diffusion de cette forme de vie religieuse née de l'expérience personnelle de saint Bruno et codifiée après lui par Guigues, selon un itinéraire spirituel que P. Amargier présente en introduction, avec rigueur et ferveur, Durbon, aux confins de la Provence et du Dauphiné est la quatrième maison de l'Ordre, fondée jds 1116. Dans le courant du XII<sup>e</sup> siècle des groupes érémitiques établis, l'un dans des solitudes montagneuses de basse Provence, à Montrioux, non loin du massif de la Sainte-Baume et l'autre à La Verne, au cœur des Maures, rallient l'ordre de saint Bruno. La Provence ici envisagée est la province cartusienne de Provence, plus large que le comté et les auteurs intègrent de ce fait dans leur synthèse deux autres fondations du XII<sup>e</sup> siècle, Bouvante, implantation suscitée par le dauphin Guigues V dans le pays de Royans et, plus ouverte sur le Comtat et la basse Provence rhodanienne, Valbonne, non loin de Pont-Saint-Espirit, née de la volonté de l'évêque d'Uzès qui voyait sans doute dans l'idéal cartusien un contre-modèle de perfection à opposer aux cathares. Terre d'accueil précocement ouverte à ce nouveau monachisme, la Provence est, en outre, le berceau de la forme féminine de la vie cartusienne avec l'affiliation au milieu du XII<sup>e</sup> siècle à l'ordre de saint Bruno d'un monastère édifié sur les bords de l'Ouvèze, Prébayon qui reçoit, en 1188, des terres en Dévoluy, ici encore aux confins du Dauphiné et de la Provence, pour y essaimer. C'est là, dans d'après paysages alpestres, que s'installe la chartreuse de Bertaud, elle même à l'origine de la fondation, au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, de la Celle-Roubaud dans la vallée de l'Argens. La papauté d'Avignon facilite une nouvelle expansion de l'ordre. Les chartreux obtiennent de Jean XXII la cession de l'ancienne maison créée par une communauté de frères voués au secours des voyageurs franchissant la Durance au « mal pas » devenu, grâce à eux, Bonpas, passée successivement aux Templiers et aux Hospitaliers et alors abandonnée. L'attachement d'Etienne Aubert, pape sous le nom d'Innocent VI, et de sa famille aux chartreux, ces voisins d'enfance dont le monastère de Glandier s'élevait dans leur paroisse de Beyssac en Limousin, se traduit par la fondation dans ce qui fut la livrée du cardinal à Villeneuve d'une chartreuse qui joue aussi pour cette maison limousine et pontificale le rôle de nécropole familiale. Le « glissement de sens » par lequel « la notion de désert au XIV<sup>e</sup> siècle tend à se confondre avec la cellule individuelle », ce qui permet aux chartreuses de s'élever en bordure des routes et en lisière des villes (à Paris et à Londres comme aux portes d'Avignon), explique qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, sous l'effet de l'\* invasion mystique » deux nouvelles chartreuses s'établissent à quelques années de distance, 1624 et 1633, dans les faubourgs d'Aix et de Marseille.

Les deux premiers chapitres du livre qui jalonnent les étapes de cette expansion évoquent aussi les temps de difficultés : guerres et brigandages du XVI<sup>e</sup> siècle, dispersion et apostolat clandestin sous la Révolution, exil des moines de Valbonne en Espagne et de Montrieux en Italie après la Séparation, Epreuves toujours surmontées dans de nouveaux recommencements jusqu'à la construction récente de la chartreuse de Reillanne et au retour sous les châtaigniers de La Verne d'une communauté « proche de la spiritualité de saint-Bruno ». Chemin faisant, cet historique rectifie un certain nombre d'erreurs bien ancrées dans une littérature encombrée de traditions, pieuses mais dénuées de fondements, telles la fondation de La Celle-Roubaud par la famille de Villeneuve et le priorat de Jeanne de Villeneuve dans cette maison<sup>1</sup>, ou la fuite clandestine au clair de lune des chartreux de La Verne allant s'embarquer au Lavandou pour Nice dans l'été 1792 (pp. 66-67).

Les grandes lignes de l'évolution mises en place, les auteurs nous introduisent dans l'univers spirituel des chartreuses. Deux documents exceptionnels servent de guide. Un écrit autobiographique déjà repéré et présenté par R. Boyer<sup>2</sup>, œuvre de Hugues de Miramar, un chanoine de Maguelone entré à Montrieux vers 1240 relate sa conversion et les combats spirituels de ses premières années de solitude. Le commentaire des statuts rédigé pour la formation des novices dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle par un vicaire de la chartreuse de Villeneuve, gros recueil inédit nourri d'exemples et d'exempla, retransmet une tradition et éclaire l'application de la règle dans la vie quotidienne six siècles après les premières codifications. C'est une autre lumière sur la vie intérieure des monastères que fournit l'analyse de leurs bibliothèques là du moins où les inventaires à défaut de livres nous sont parvenus. Les catalogues des librairies de Bonpas et de Villeneuve sont plus révélateurs de la générosité des donateurs que des aspirations spirituelles et des soucis intellectuels des moines. Plus important est le riche inventaire des livres de Montrieux au XVI<sup>e</sup> siècle qu'a présenté ici même Anne Chalandon<sup>3</sup> en insistant à juste titre sur l'attention que portaient les chartreux à la nouveauté. La documentation se fait plus abondante pour le XVIII<sup>e</sup> siècle, ouvrant la possibilité de comparaisons riches d'enseignements entre les différentes maisons de l'ordre mais aussi, pour Marseille, avec les bibliothèques d'autres établissements religieux. C'est une dernière voie d'approche de l'univers intérieur des chartreuses que propose le chapitre consacré au patrimoine artistique. Les bâtiments, par leur plan adapté à une forme de vie, sont un miroir de l'existence cartusienne. On découvre, à suivre l'analyse claire et précise ici proposée, par delà l'unité du modèle, une grande diversité qui résulte d'adaptations au site, mais aussi aux circonstances, car, comme pour les livres, les chartreux ont su choisir la modernité, au point même de céder à la tentation du monumental à l'âge du baroque. La reproduction en hors-textes couleurs des toiles représentant en vues cavalières les maisons de l'ordre, peintes à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle pour orner la « galerie des cartes » de Grande Chartreuse, confère un intérêt particulier aux pages consacrées aux constructions des temps modernes qui commentent et discutent ces figurations, parfois reproductions fidèles, parfois figurations d'un idéal jamais atteint. Les chartreux ont su trouver dans l'œuvre d'art décorative, entrée tardivement dans leurs monastères, et principalement par la volonté de bienfaiteurs qui y installent leur nécropole et leur culte funéraire familial, un support

1. Cf. le récent article de Daniel Le Blévec et Paulette Leclercq dans *Cahiers de Fanjeaux* 23, 1988, pp. 55-76.

2. *Annalecta cartusiana*, 42, 1978.

3. *Provence Historique*, 1986, pp. 73-97.

de la méditation. C'est dans cette perspective que les auteurs présentent ce que l'on conserve et ce que l'on peut restituer du décor peint des chartreuses provençales, une démarche qu'illustre une très belle lecture cartusienne du Couronnement de la Vierge de Villeneuve, pp. 175-178.

Du Moyen Age au XVIII<sup>e</sup> siècle, le recrutement des chartreuses provençales est régional. L'enquête est ici plus facile à conduire que les tentatives pour cerner les origines sociales des religieux, condamnées à rester dans de prudentes généralités ; catégories aisées de la population avec une part plus grande peut être de la noblesse au Moyen Age. Passant de la sociologie à la démographie, on découvre un monde de la longévité, ce qui ne devrait pas surprendre si l'on tient compte de trois faits justement soulignés par les auteurs : « formée par définition d'adultes » la population cartusienne « échappait aux divers types de mortalité infantile et adolescente » ; seuls des postulants de santé robuste peuvent affronter l'austérité de la vie cartusienne ; le désert, enfin, tient les religieux à l'écart des grandes contagions. C'est un pari risqué que les auteurs se proposent dans la suite de ce chapitre : saisir les hommes, alors même que le chartreux s'enferme dans l'anonymat pour mourir au monde et que seules survivent les biographies édifiantes. Des circonstances exceptionnelles, la vie clandestine du temps de la Révolution, nous valent des portraits toujours exemplaires certes, mais qui font craquer le moule ordinaire de la sainteté prieurale. Il faut ici revenir en arrière, vers les développements consacrés aux débats autour des constructions, pour échapper au risque hagiographique.

Les relations entre le désert et le monde fournissent la matière du dernier chapitre qui envisage à la fois la constitution et la gestion du temporel, les relations des religieux avec l'épiscopat et leurs rapports avec leurs voisins, les gens du siècle en chartreuse. La vie économique des monastères est de ce fait sacrifiée. Ce plan met insuffisamment en relief les liens qui unissent la forme de vie religieuse et la formation et la mise en valeur du désert. On aurait aimé des développements plus substantiels sur les modes d'acquisition du patrimoine foncier que les cartulaires de Montrieux et de Bertaud éclairent bien et de façon convergente. L'exemple de Bertaud conduit à se demander si la grange cartusienne est toujours uniquement vouée à l'élevage. Il est loin d'être prouvé que les troupeaux de Montrieux montent à l'estive « dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle ». En revanche, la transhumance hivernale de Bertaud est plus méridionale que les routes ici indiquées, puisque les ovins de la chartreuse descendent jusqu'à Saint-Christol et Saint-Saturnin d'Apt. Une des raisons des difficultés économiques que connaît cette dernière maison au XIV<sup>e</sup> siècle tient sans doute à ce que les établissements féminins de l'ordre ne sont pas soumis à cette « loi du petit nombre » dont les auteurs soulignent par ailleurs l'importance et le rôle dans la vie des chartreuses d'hommes. Il me semble, en outre, que les auteurs ont quelque peu tendance, dans cette partie de l'ouvrage<sup>4</sup>, à n'envisager les conflits de voisinage que du point de vue des chartreux, qui ne sont pas toujours tout blancs dans ces litiges. Et l'on ne voit pas que les chartreux, comme les cisterciens ont été un facteur de disparition de villages au Moyen Age ; on le devine pour Bouvante (p. 22) mais il n'est soufflé mot de la disparition d'Orvès dans le désert de Montrieux.

Le livre s'achève par des itinéraires incitant à prolonger la lecture par des visites bien préparées. Fort bien présenté, doté d'une illustration abondante et diverse, pourvu d'une carte localisant les monastères étudiés, l'ouvrage comprend également un glossaire

4. Le point de vue est plus nuancé par exemple p. 25 à propos de La Verne.

des termes cartusiens et une copieuse bibliographie. Un regret, l'absence d'un index locorum permettant de retrouver commodément les informations relatives à chacune des chartreuses étudiées.

Noël COULET

*La femme dans la vie religieuse du Languedoc (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.), Cahiers de Fanjeaux* 23, Toulouse, Privat, 1988, 378 p., 8 cartes, 16 ill. hors texte.

On pourrait s'insurger contre ce titre au singulier qui sent quelque peu son éternel féminin. Mais, de fait, ce que, dans ce cadre géographique et chronologique, le chercheur appréhende le plus aisément, ce cahier en témoigne, est bien « la » femme, sujet de droit ou objet d'un discours ecclésiastique. Les sources permettent à H. Gilles et J.-M. Carbasse d'analyser avec finesse et précision, l'un la condition juridique de la femme dans la coutume de Toulouse, l'autre la situation de fait de l'épouse qui résulte de l'application de ces normes et de leur adaptation à la diversité des situations. La documentation est bien moins abondante lorsque l'on cherche à savoir quelle parole le clergé tient sur les femmes et quels propos il leur adresse. La pauvreté des textes méridionaux contraint J. Longère à examiner les positions de la théologie morale à partir d'auteurs qui sont d'origine méridionale ou qui ont effectué un long séjour dans ces régions. En quête de textes en langue vulgaire écrits à l'intention de femmes laïques, G. Hasenohr se heurte à une pénurie qui contraste fortement avec l'abondante production en langue d'oïl, en catalan et en italien. Rarissimes sont les écrits en langue d'oc qui révèlent les modèles de vie féminine proposées aux femmes méridionales. Ces communications et l'exemple de la vie « crucifiée » de Marie de Montpellier (épouse en premières noces de Barral, vicomte de Marseille) que présente P. Amargier contribuent, comme le relève en conclusion, E. Magnou-Nortier à « une perception tout en négatif de la femme méridionale » qui offre « un avantage important... celui de nous débarrasser définitivement de l'image féminine enjolivée par la littérature courtoise ».

Les enquêtes ici présentées sur les diocèses languedociens confirment ce que P. Leclercq avait relevé, pour la Provence, dans sa thèse sur l'abbaye de la Celle ; le petit nombre de couvents de femmes fondés avant le XIII<sup>e</sup> siècle dans ces pays. E. Magnou-Nortier fournit quelques éléments d'explication, notamment l'âge avancé longtemps requis pour la consécration. Il y a là un problème historique important à creuser. Les précédents cahiers de Fanjeaux ont déjà largement abordé l'étude des maisons religieuses de femmes, notamment provençales à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, qu'il s'agisse des ordres mendiants (Cahier 8), des béguines (Cahier 10), ou des cisterciens (Cahier 21). Ce cahier les complète et l'on retiendra l'importante contribution du P. Vicaire sur Dominique et la vie régulière féminine. Elargissant le propos à d'autres formes de vie religieuse. D. Le Blevac donne une solide synthèse sur le rôle des femmes dans l'assistance et la charité, un secteur où l'initiative féminine trouve à s'épanouir sans être trop bridée par la « misogynie fondamentale des hommes d'église », où les différences de statut entre hommes et femmes sont peu marquées et où les femmes exercent de réelles charges d'autorité. Ce tableau contraste ainsi avec la tonalité d'ensemble du cahier et avec la communication où P. L'Hermitte-Leclercq s'interroge sur les raisons de la féminisation d'une autre forme de vie consacrée : la réclusion volontaire.

Peut-on aller plus loin et cerner, sur quelques destins individuels, une image plus personnalisée de la vie religieuse féminine ? Sans doute pour quelques cas d'exception, tels Douceline de Digne ou Delphine de Sabran qui ont déjà fait l'objet d'important

travaux. Mais il est bien délicat de percevoir la parole féminine au travers des témoignages qui transmettent ces mots d'illétrées. Ainsi du discours prophétique anticlémentin de Constance de Rabastens transcrit par son confesseur, mais de quelle manière ? Encore R. Cabié peut-il, à petites touches, tirer du livre des révélations les éléments d'un portrait de son auteur. Mais que dire de Roseline de Villeneuve-les-Arcs au terme de l'examen critique implacable que D. Leblevec et P. L'Hermitte-Leclercq font subir au dossier hagiographique de la sainte de La Celle-Roubaud. Aucune des données biographiques de la tradition ne résiste à l'épreuve. Il est plus que douteux que le monastère où Roseline finit ses jours ait été une fondation des Villeneuve. La date de sa naissance n'est sûrement pas 1263 et il en découle que toutes les autres dates retenues pour ses premières années sont fausses. Sa biographie se réduit à un itinéraire monastique aux jalons imprécis : novice à Saint-André de Ramières, sans que l'on puisse comprendre les raisons de ce choix, professe à Bertaud, encore que Roseline ne figure dans aucune des chartes conservées de ce couvent, moniale à La Celle-Roubaud où elle meurt, le 27 janvier 1329, puisque l'obituaire de Bertaud permet au moins de fixer la date de son décès. Une certitude qui fait défaut pour l'élévation des reliques. Certes une *vita*, jadis conservée à La Verne, apparemment la seconde qui ait été rédigée et datée de 1527, atteste que Roseline était alors honorée comme sainte ? Mais depuis quand ? Il reste à rechercher les indices d'un culte « populaire » dont la chronologie appelle un traitement critique tout aussi exigeant.

Comme les précédents, ce cahier est doté de deux indices consacrés l'un aux noms, lieux et matière, l'autre aux œuvres citées, établis avec le plus grand soin.

Noël COULET

*Les Juifs à Montpellier et dans le Languedoc du Moyen Age à nos jours*, sous la direction de Carol IANCU, Montpellier, Centre de Recherches et d'Etudes juives et hébraïques, Université Paul-Valéry, 1988, Collection « Sem », Etudes juives et hébraïques, vol. 4, 446 pages, 33 ill.

Ce volume rassemble les actes du colloque international réuni à l'initiative de C. Iancu en 1988 dans le cadre du bimillénaire de la ville, à l'occasion de l'inauguration du bâtiment restauré du mikvé de la rue de la Barrallerie, monument que, dans ce recueil, Danièle Iancu présente et situe dans la topographie du quartier juif de Montpellier. La majeure partie des contributions concernent le Moyen Age juif et intéresseront le lecteur provençal ne serait-ce qu'en raison de la part que prirent les communautés languedociennes au peuplement juif de la Provence et, des relations étroites qui unissaient, avant l'exil, les communautés de part et d'autre du Rhône. L'accent est mis sur les rapports des Israélites avec la population chrétienne, qu'il s'agisse des normes édictées par l'Eglise analysées par Pierre-André Sigal à partir des statuts synodaux ou des formes plus ou moins ritualisées d'agressivité, comme cette coutume de la lapidation que Claudie Amado saisit au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, contestant l'opinion reçue qui associe l'antijudaïsme et la lutte antihérétique. Particulièrement importante est la contribution de Simon Scharfuchs qui, par l'examen des responsa (consultations rabbiniques) adressés à la communauté de Montpellier aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, nous fait pénétrer au cœur de la vie interne de la population juive, évoquant des problèmes qui sont alors fondamentaux également pour nos communautés provençales. La section d'histoire moderne retiendra également l'attention du lecteur provençal qui pourra y lire une ample étude généalogique sur une famille, les Saporta, dont l'histoire unit l'Aragon, Montpellier et la Provence, et qui découvrira, guidé par René Moulinas, dans le



Montpellier du XVIII<sup>e</sup> siècle, en infraction à la législation alors en vigueur, une colonie d'une dizaine de familles juives, en majorité originaires d'Avignon et des autres carrières du Comtat. Ils y trouvent, dans une insécurité toute relative, outre des perspectives commerciales alléchantes, des conditions de vie plus agréables, loin de l'entassement, des humiliations rituelles et de la fiscalité pesante de leur pays d'origine. Les études sur la période contemporaine portent principalement sur les persécutions du temps de Vichy qui conduisent C. Iancu à évoquer le rôle joué, entre autres justes, par J.-R. Palanque, alors professeur à Montpellier. Cet ouvrage, le quatrième, déjà, d'une série d'études juives et hébraïques, inaugurée en 1985, témoigne du dynamisme du centre de recherches qu'anime Carol Iancu<sup>1</sup>.

Noël COULET

*Le journal de Noé de Barras. Un entrepreneur de transhumance au XV<sup>e</sup> siècle.* Texte provençal inédit de 1480 présenté et traduit par Jean-Yves ROYER, *Les Alpes de Lumière*, 98, diffusion Edisud, Aix, 1988, 75 p., 8 ill., hors texte.

Sous le titre « Revenons à nos moutons », en marge d'une fort belle exposition présentée à Notre-Dame de Salagon, la revue *Alpes de Lumière* consacre deux livraisons successives à la transhumance provençale. Un précédent cahier, le 97<sup>e</sup> de la série, a réuni divers articles qui permettent une approche historique et ethnographique du phénomène. Ce second fascicule ouvre aux lecteurs l'accès à un document exceptionnel. Il s'agit du petit carnet, conservé dans une collection privée, dans lequel Noé de Barras, descendant d'une famille noble qui s'est très tôt intéressé à l'élevage et aux liaisons pastorales entre la basse et la haute Provence<sup>1</sup> tenait, au jour le jour, les comptes de son activité professionnelle. Il exerce, en effet, un métier qui connaît au XV<sup>e</sup> siècle un important développement. La croissance et surtout la démocratisation de la transhumance ont rendu nécessaire le recours à des spécialistes qui se chargent d'organiser ce transit. Ils promettent à des éleveurs du bas pays de prendre en charge leur bétail en un lieu défini par le contrat qu'ils signent, de l'acheminer dans les montagnes pastorales louées par ces nourriguiers et de le reconduire au point de livraison à l'automne. Ils constituent avec ces bêtes de vastes fleuves moutonniers ; ici près de 34.000 bêtes appartenant à une quinzaine de propriétaires différents. En échange de la rémunération qu'ils perçoivent, il leur incombe de traiter avec les détenteurs de droits de passage, d'acquitter ce qui leur est dû, de dédommager les habitants des villages traversés par le bétail pour les dégâts commis par les bêtes qui ont échappé à la surveillance des bergers, selon le rapport des estimateurs des localités concernées. Il n'est pas rare que ces entrepreneurs de transhumance participent également au fructueux négoce des estives, qu'ils soient eux-mêmes propriétaires d'alpages ou qu'ils sous-louent avec un bon profit en basse Provence ceux qu'ils ont pris à bail dans les localités du haut-pays.

C'est toute cette activité qui se reflète dans la quarantaine de feuillets de ce carnet. Noé de Barras qui est en relation d'affaires moutonnières avec un propriétaire d'alpages du Champsaur, « monsenhe Jaume de Horsiera », traite avec des éleveurs d'Aix et des

1. Il a été rendu compte ici même 1986 p. 108 du colloque Armand Lunel, 2nd volume de la série. Depuis est paru en 1987, *Bleichröder et Crémieux*, édition par C. Iancu de leur correspondance relative à l'émancipation des juifs de Roumanie.

1. Comme l'a montré Pierre Coste, « L'origine de la transhumance en Provence : enseignements d'une enquête sur les paturages comtaux en 1345 » dans *L'élevage en Méditerranée occidentale*, Aix, 1977, pp. 113-119.

environs de la capitale (Berre, Ventabren, Pelissanne, Lambesc, Rognes, Saint-Cannat, le Puy-Sainte-Réparate, Ansois, Pertuis). Les troupeaux, dont les effectifs varient de 40 à 140 trenteniers, lui sont souvent confiés conjointement par des nourriguiers associés. Parmi eux, les membres d'une famille qui finira dans la noblesse parlementaire, non sans avoir occulté ses origines, les Bourdon. Mais fréquemment l'interlocuteur de l'entrepreneur de transhumance est le berger qui agit pour son maître, en particulier lorsque le bail est conclu dans une localité des Alpes du sud, tel cet accord qui intervient un 10 juin à Entrepierre avec les bergers de divers éleveurs de Rognes. Les points de prise en charge ne sont plus en majorité, comme on pouvait le voir quelques décennies plus tôt<sup>2</sup>, dans la basse vallée de la Durance ou au pied de la chaîne des Pallières. Lorsque André Roart de Ventabren négocie la montée de son bétail jusqu'à Savines, le départ se fera d'Aurefrède, village abandonné voisin de Gréoux où l'accord est conclu. Des éleveurs de Lambesc demandent qu'on conduise leurs bêtes à partir d'Authon. Doit-on voir là des indices d'une étape intermédiaire de la transhumance ? Ces troupeaux qui se rendent par le col de Pontis et Savines en Embrunais ou dans le Champsaur utilisent trois routes différentes que le document permet de restituer avec une assez grande précision : l'une d'elles, qu'une note du carnet balise de dix-sept noms de localités, traverse le Luberon et la montagne de Lure pour retrouver à Authon deux drailles parallèles qui ont suivi la rive gauche de la Durance, l'une par le plateau de Valensole, l'autre par un chemin qui ronge le fleuve entre les Mées et Oraison. Au fil de ces routes le troupeau se gonfle de nouveaux éléments, presque jusqu'à son terme, puisque certains se raccordent à Malemoisson et à Authon.

Ce texte, on le voit, est d'une importance capitale, encore n'en a-t-on ici retenu que quelques enseignements. Le fac-similé intégral publié à la fin de ce cahier donnera une idée des difficultés que J.-Y. Royer a dû surmonter pour nous le restituer dans une excellente transcription. On corrigera un facheux lapsus dans la traduction du f° 10 où il s'agit de cent-vingt trenteniers et non de vingt-cinq, mais l'addition finale permet de repérer et de rectifier l'erreur.

Ce document, unique pour cette époque, complète les rares documents comptables relatifs à l'élevage ovin dont nous disposons en Provence au temps du roi René, le livre-journal de Pierre Barruel dont l'édition et la traduction par M.-T. Kayser-Guyot sont inutilisables et certains comptes d'Elzéar Raouls publiés par Arnaud d'Agnel dans ses *Comptes du Roi René*, avec des notes frisant souvent le contre-sens. J.Y. Royer, dont on espère qu'il nous donnera un jour une nouvelle édition du journal de Barruel complète sa publication du carnet de Noé de Barras en nous offrant une traduction bien venue des livres de raison d'Elzéar Raouls. Il prolonge ce dossier par une judicieuse étude du vocabulaire provençal de l'élevage ovin. Il s'agit là, comme l'auteur le souligne, dans un chapitre final quelque peu polémique qui tourne volontiers au sottisier, d'une enquête lexicographique des plus utiles pour tous les chercheurs qui exploitent les documents d'une époque où le provençal est si souvent à l'arrière-plan du latin.

Noël COULET

André-E. SAYOUS, *Commerce et finance en Méditerranée au Moyen Age*, recueil d'études édité par Mark Steele, Londres, 1988, Variorum Reprints, 348 pp.

Faisant suite au recueil des articles de Pryor, si importants pour l'étude de la commande en Méditerranée et si riches en informations sur l'activité notariale à Marseille

2. Cf. N. COULET, *Aix-en-Provence, espace et relations d'une capitale*, Aix, 1988, pp. 368-373.

au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>, l'excellente série *Variorum* reprints réunit aujourd'hui dix articles d'un grand pionnier de l'histoire économique en France, André Sayous. A côté de travaux consacrés à Barcelone, à Venise et aux foires de Champagne, trois articles concernent Marseille. parus en 1929 et 1930, ces articles exploitent les informations contenues dans les papiers de Manduel publiés par Blancard. Les deux premiers analysent les méthodes commerciales de ces négociants marseillais du XIII<sup>e</sup> siècle. Le troisième s'attache, toujours à partir des mêmes sources, aux techniques du trafic terrestre, l'attention de l'auteur se portant plus vers les conditions du commerce qu'à son contenu et à ses directions. Ces pages ont conservé tout leur intérêt. Elles constituent aussi un témoignage d'ordre historiographique. En 1929, Sayous pouvait écrire : « Les deux volumes de Blancard jouissent en France d'une légitime réputation<sup>2</sup> ; et pourtant nul ne les y a encore examinés. Trois Allemands et un Anglais y ont, au contraire, cherché une partie de leurs informations ». Depuis lors, la Chambre de Commerce, avec la vaste entreprise de l'*Histoire du Commerce de Marseille*, a exaucé les vœux de l'auteur qui déplorait qu'elle ne prenne « de l'intérêt pour l'histoire du commerce marseillais qu'à partir de l'époque (fin du XVI<sup>e</sup> siècle) où remontent les premières pièces de ses propres archives ». Comme les précédents, le recueil est complété par un index qui en facilite la consultation.

Noël COULET

BOIS (Paul), *Armements marseillais. Compagnies de navigation et navires à vapeur (1831-1988)*. Histoire du commerce et de l'industrie de Marseille XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles. Tome II, Marseille ; Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille ; 1988, 447 p.

La nouvelle histoire du commerce et de l'industrie de Marseille prend un bon départ. Après l'étude de R. Caty et de E. Richard, elle nous propose sous la plume de P. Bois, médecin-colonel honoraire, un monument d'érudition préfacé par M. Fabre, lequel laisse percer une sourde inquiétude quant à l'avenir de la flotte marseillaise.

L'avant propos, rédigé par A. Bonnet, de l'Académie de marine, rappelle opportunément que l'auteur a consacré 30 ans à ce travail, le premier du genre réalisé en France ; la tâche est ardue car nul n'ignore le triste sort réservé aux archives des compagnies de navigation ; elle est aussi indispensable, et cet ouvrage offre aux chercheurs une documentation considérable sous une forme facile à consulter ; elle permet de suivre les carrières d'environ deux cents armateurs et onze cents navires.

Une fiche type donne les caractéristiques des bateaux : tonnage et largeur, tonnage et port en lourd, puissance, vitesse et éventuellement capacité en passagers et l'équipage. Les caractéristiques sont le plus souvent relevées dans les annuaires officiels. Enfin les silhouettes, toutes à la même échelle, permettent la comparaison des tailles.

Mais toutes les maisons sont aussi enregistrées, avec pour chacune d'entre elles, un bref historique et la liste chronologique de sa flotte. Enfin, trois pages en couleur, hors-texte, présentent les pavillons des armateurs. l'ensemble est complété par un index

1. Cf. *Provence Historique* 152, p. 234.

2. Ce jugement s'applique à l'inventeur des sources et au paléographe, mais, par ailleurs, « Louis Blancard a plutôt entr'aperçu que compris la valeur des textes qu'il a publiés » (V, 155) et il a mis « en tête des actes des sommaires très imprécis, souvent inexacts, parfois même d'une haute fantaisie » (v, 138).

de maisons et une bibliographie. Mais que l'on ne s'y trompe pas : à propos de telle société la compagnie mixte par exemple, c'est une véritable histoire de la firme qui nous est ainsi proposée ; et qui se consacre depuis des années à l'histoire de l'économie marseillaise ne retrouve pas sans intérêt ces grands « capitaines » qui ont nom Pastré, Fraissinet, Fabre, Régis, Paquet, Vermynck...

Qu'attendre de plus ? sinon que le même travail, en cours pour d'autres ports français, soit publié dans les plus brefs délais. Une histoire scientifique de la navigation française pourra ainsi être écrite.

Merci donc à P. Bois et à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille.

Jean GEORGELIN

Danielle BERTRAND-FABRE et Robert CHAMBOREDON, *Les Fornier de Clausonne : Archives d'une famille de négociants de Nîmes (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Archives départementales du Gard, 1987, 229 p.

Voici un ouvrage qui s'adresse non seulement aux enseignants du secondaire, mais encore aux amateurs d'histoire régionale et même aux chercheurs tournés vers la vie économique et sociale des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. D'un fonds privé très important, celui des Fornier versé aux Archives départementales du Gard, les auteurs ont isolé une soixantaine de documents qu'ils publient avec pour chacun d'eux une reproduction photographique, une transcription en français actuel (à l'usage des élèves), enfin un commentaire critique qui présente la source, précise son contexte historique et explique ses données techniques. Le tout est accompagné de généalogies, cartes, tableaux, graphiques qui éclairent le propos.

Outre un aspect didactique évident, l'intérêt de cette publication tient à la richesse des archives exploitées et à la variété des textes qui sont proposés. A travers les Fornier, on saisit en effet l'ascension d'une famille protestante du Languedoc sur quelque deux cents ans. Simples marchands d'Alès au début du XVII<sup>e</sup> siècle, ils s'installent à Nîmes et deviennent au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle des négociants d'envergure internationale avec la création d'une maison de commerce à Cadix. La réussite est sanctionnée par des lettres de noblesse en 1774. Mais une faillite et les troubles révolutionnaires éloignent les Fornier de Clausonne du négoce. Devenus des notables locaux, ils se tournent vers la magistrature et l'armée dont ils vont occuper des emplois élevés comme président de la Chambre à la Cour de Nîmes ou général d'Empire.

Les documents qui jalonnent cet itinéraire débordent de beaucoup le cadre régional. Ils donnent d'abord un aperçu des techniques du négoce à travers des sources diverses : contrats de sociétés, correspondances commerciales, extraits de Grands-Livres, comptes simulés, comptes de ventes, factures, bilans, etc. Ils montrent aussi l'activité polyvalente du négociant du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les Fornier s'intéressent naturellement au commerce des draps du Languedoc qui fut à l'origine de leur fortune, et dont des cartes présentent le réseau des fournisseurs comme l'aire de diffusion en Méditerranée (notamment à Marseille) et en Extrême-Orient (par l'intermédiaire de la Compagnie des Indes). Mais les Fornier exercent encore le négoce de la soie, des blés, des vins ; leur société de Cadix exporte vers le continent hispano-américain des textiles européens et d'autres produits manufacturés, elle en importe des plantes tinctoriales et diverses denrées coloniales, elle pratique le prêt à la grosse aventure, le trafic des piastres, voire même la traite des noirs sous la forme du commerce triangulaire. Son réseau de correspondants s'étend de Hambourg à Lisbonne, de Londres à Malte. La place de Marseille joue un

rôle important par les débouchés qu'elle offre comme par les liens d'intérêt et de famille qui l'unissent aux Fornier : en effet, deux Fornier s'y installent après 1720 tandis que Barthélemy Fornier, négociant à Nîmes, épouse la nièce de Dominique Audibert.

Les archives d'ordre privé ne sont pas moins instructives. Livres de raison, contrats de mariage, testaments permettent de suivre l'élévation progressive d'une famille de négociants qui pratique à chaque génération une habile stratégie matrimoniale, élargissant son assise professionnelle et consolidant sa position financière. Le rôle des dots est bien mis en évidence. Celles-ci progressent de génération en génération : les Fornier épousent des jeunes filles qui leur apportent 5.000 livres tournois en 1692, 30.000 en 1727, 66.000 en 1759 dans le cas de Barthélemy qui fonde aussitôt une société de négoce... Notons enfin, et ce n'est pas le côté le moins attachant de l'ouvrage, une documentation sur le style de vie, la sensibilité religieuse, les options politiques, la culture et l'ouverture intellectuelle d'une famille du haut négoce, qui sont perçus à travers des correspondances, des livres de comptes, la gestion des terres, un inventaire de bibliothèque, etc.

Il est heureux d'avoir fait connaître la richesse de ce fonds d'archives et de le mettre à la portée de chacun sous une forme aussi claire et attrayante.

Roland CATY

Lucien GAILLARD, Michel PERONNET : *La Révolution dans les Bouches-du-Rhône, 1789-1799*, Editions Horvath, Roanne, 1989, 136 pages.

Voici un ouvrage conçu pour un très large public, faisant partie d'une collection sur la Révolution française dans les départements. Disons d'entrée de jeu que la conception même du livre est contestable. Un important résumé des événements de la Révolution occupe 80 pages, soit plus de la moitié de l'ensemble. L'évocation des Bouches-du-Rhône est réduite à 56 pages, et c'est bien peu pour répondre à l'ambition du titre. Il y a là un déséquilibre gênant, dont souffre la deuxième partie. De plus, le cadre du département n'est pas nécessairement le mieux adapté à une histoire régionale de la Révolution. Trop de départements voisins constituent un tout, pour qu'une limitation aux frontières départementales ne soit pas arbitraire. Comment ici évoquer le fédéralisme sans Toulon ?

L'exposé général sur la Révolution est signé de Michel Peronnet. Celui-ci se trouve visiblement tiraillé entre la nécessité de faire court et de dire pourtant l'essentiel sur un sujet qu'il connaît bien. Le résultat est un texte extrêmement dense, qui couvre la période 1789-1799.

La partie consacrée aux Bouches-du-Rhône est due à Lucien Gaillard. On lui saura gré de nous donner une histoire locale de la Révolution : c'est une perspective indispensable à la compréhension des choses. L'auteur, après avoir exposé les principaux événements départementaux, consacre des développements particuliers à la vie économique, à la vie religieuse, aux lettres et aux arts. L'évocation se lit agréablement, le récit est alerte et vivant, bien illustré de surcroît, et Lucien Gaillard sait manier l'anecdote. L'amateur y trouvera son compte. Mais l'historien de métier regrettera que l'information repose sur une bibliographie le plus souvent ancienne, et que soient ignorés bon nombre de travaux récents : ceux de M. Vovelle sur les sans-culottes marseillais, de J. Guilhaumou sur le jacobinisme phocéen, de M. Kennedy et de W. Scott sur le club de la rue Thubaneau et la Terreur. Est-ce à cause du peu de place qui lui était imparté ? L'auteur expédie en moins de deux pages la période 1787-1789,

et en dix lignes les élections aux Etats généraux, sans nous dire quels furent les élus des sénéchaussées correspondant au futur département. La Constitution civile du clergé et ses conséquences sont un peu mieux traitées, mais on aurait aimé une carte et quelques chiffres. On n'apprend guère sur la vente des biens nationaux, et il y a pourtant le vieil ouvrage, toujours utilisable, de Paul Moulin. Peu de choses sur Arles, rien sur Salon. Il est dommage enfin qu'un sujet prometteur n'ait pas eu le support d'une érudition plus complète et d'un trait moins allusif.

Monique CUBELLS

*L'invention du Midi. Représentations du Sud pendant la période révolutionnaire.* Dossier préparé par Philippe Martel. *Amiras, Repères occitans.* Edisud, 1987, 26 p.

Dans cet ouvrage sont présentés les actes du colloque « Obradors occitans » qui s'est tenu à Montpellier du 22 au 24 novembre 1985, réunissant des spécialistes de la période révolutionnaire et du texte occitan.

La problématique reposait d'une part sur la constitution de l'ethnotype « méridional » et l'influence de la période révolutionnaire sur son image, d'autre part sur les modalités de la perception de la différence dans l'idéologie traditionnelle française.

Deux communications étudient d'abord la situation à la veille de la Révolution. Régis Bertrand illustre un processus de folklorisation, celui des prud'hommes-pêcheurs marseillais dans le dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il montre, à partir de leurs participations aux fêtes, que cette folklorisation qui maintient la tradition à partir de l'archaïsme du costume, des rituels, de l'utilisation de la langue provençale, peut-être une tactique de survie sociale et culturelle alors que la situation réelle du groupe se dégrade.

René Merle évoque les théories qui, avant 1789, font de la langue provençale le fruit du tempérament méridional, lui-même déterminé par le climat. Puis il aborde l'impact du choc révolutionnaire sur l'attitude adoptée face à cette langue ; jugée forte et pittoresque, elle est utilisée pour s'adresser au peuple dans les débuts de la Révolution, avant que la primauté du français ne devienne la règle. Après le silence de la période révolutionnaire, les théories sur le rôle du soleil dans la constitution du caractère et de la langue méridionale réapparaissent.

Les communications suivantes portent sur l'action de la Révolution dans le Midi à travers l'espace. Les nouveaux découpages territoriaux sont analysés par Alain Alcouffe qui pense que la division par départements relève du compromis entre la rationalité des carrés uniformes et les réalités du terrain. Le traitement des pratiques langagières avait été évoqué par Mirabeau, hostile à un découpage géométrique, mais il ne semble pas avoir été retenu comme un critère important.

Très vite, comme le montre Michel Péronnet, apparaît la notion de « départements méridionaux » dont l'originalité réside dans la langue, le caractère excessif, le tempérament vif qui porte aux extrêmes, explication des contemporains des options politiques violentes et contrastées des méridionaux : le Midi des résistances est aussi un foyer de révolution. Selon Georges Fournier la référence politique du Midi devient très importante au moment de la crise fédéraliste, elle est, évidemment, positive chez les Girondins et négative chez les Montagnards.

L'action des révolutionnaires méridionaux est décrite par Jean-Paul Damaggio et Jacques Guilhaumou. Le premier montre que les sans-culottes montalbanais savent faire preuve d'esprit d'initiative et insérer leur action dans le contexte local. Le second étudie la radicalisation des jacobins marseillais à partir de l'été 1792 puis l'émergence

d'un fédéralisme jacobin à travers le congrès des sociétés populaires des départements méridionaux. De ces deux analyses se dégage l'impression que le centralisme de l'organisation des clubs jacobins n'a pas empêché une certaine originalité des actions et même de l'idéologie du mouvement révolutionnaire dans le Midi.

Un troisième groupe de communications appréhende la vision de certaines régions méridionales et son évolution. Bernard Traimond décrit les transformations de la vision des Landes, du discours misérabiliste tenu par les habitants eux-mêmes jusqu'à leur place croissante dans les guides touristiques et leur étude scientifique qui, au XIX<sup>e</sup> siècle, établit des relations de causalité entre conditions naturelles et comportements sociaux. Les récits de voyages étudiés par Guy Latry complètent cette vision, du pittoresque au scientifique, de la mise en valeur de la différence à sa réfutation au bénéfice d'un moule national commun.

Récits de voyages également, ceux de Millin au début du XIX<sup>e</sup> siècle, qui, décrits par Philippe Gardy, montrent la mise en scène d'une Provence immobile, prélude à la naissance de l'imaginaire mistralien.

Jean-Marie Petit et Philippe Martel nous transportent ensuite vers les zones montagneuses de la Provence. Le premier étudie les connotations négatives du mot « gavach » qui désigne les montagnards et dont la péjoration augmente au XIX<sup>e</sup> siècle avec la pression des migrations. Mais cette vision du montagnard n'est pas la seule, et la théorie des climats lui attribue rudesse, sérieux et goût pour l'étude ; ces braves habitants des confins élevés du Midi pouvant être contaminés, lorsqu'ils descendent dans la plaine, par les vices des populations de la vallée du Rhône et de la basse Provence.

Pour clore cet ensemble de communications, Pierre Lagarde étudie le roman de Raymond Escholier « Cantegril », situé dans le Languedoc occidental de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Liberté de pensée, machisme, sens inné de la communication, aptitude fondamentale à la convivialité, républicanisme semblent être les caractéristiques de ce qui pourrait être considéré comme un ethnotype languedocien.

C'est une image multiforme du Midi qui se dégage de cet ouvrage, dont les points forts me paraissent être :

- l'existence de la vision d'un méridional au tempérament violent, chaleureux mais porté aux extrêmes, traits de caractère que les contemporains expliquent par la théorie des climats,

- la persistance de cette construction pendant la Révolution où elle est souvent évoquée à propos des changements d'attitudes politiques et de la violence des engagements d'un Midi rouge qui tend à devenir blanc. C'est dans cette diffusion du modèle d'un Midi instable et violent que la Révolution semble avoir joué un rôle déterminant.

- une certaine folklorisation qui existe déjà avant la révolution mais qui paraît s'accroître ensuite et que l'on peut saisir de l'extérieur par le regard des voyageurs, mais aussi de l'intérieur à travers les fêtes et l'œuvre des écrivains méridionaux.

La richesse des communications regroupées dans « l'invention du Midi » est le reflet de l'intérêt de la problématique que les organisateurs avaient déterminée pour leur colloque, et les interrogations qui se sont posées lors de cette fructueuse rencontre méritent d'être encore approfondies par de futurs travaux comme le suggère Philippe Martel dans son introduction.

Emile OLLIVIER, *Lettres de l'Exil, 1870-1874, suite épistolaire du Journal*, Editions d'Aujourd'hui. Diffusion : Association des Amis d'Emile Ollivier, La Moutte, 83990 Saint-Tropez.

Emile Ollivier (1825-1913) tient une place à part dans l'histoire politique du XIX<sup>e</sup> siècle. Lorsque la Révolution du 24 février 1848 balaye la Monarchie de Juillet, il est nommé, à vingt-trois ans, commissaire de la République dans les Bouches-du-Rhône et le Var, et il doit faire face à des situations difficiles. La réaction, dès l'année suivante, le rejette dans l'opposition. Vient le coup d'Etat du 2 décembre 1851... C'est comme membre de l'opposition républicaine qu'il est élu député en 1857. Mais quand se dessinent, à partir de 1860, les premiers signes de libéralisation du Second Empire, son opposition constitutionnelle évolue vers la collaboration avec le régime et, le 2 janvier 1870, il forme le ministère libéral qui inaugure l'Empire parlementaire, expérience interrompue par la guerre contre la Prusse, qu'il n'a pas voulue, mais qu'il assume, et dont l'opinion lui impute à tort la responsabilité. A la chute de son ministère, Emile Ollivier se retire à Pollone, village piémontais d'où sont écrites la plupart de ces « Lettres de l'Exil », recueillies et publiées en 1921 par sa seconde femme, Marie-Thérèse Ollivier. Rappelons qu'Ollivier avait épousé en première noce Blantine, fille de Liszt, morte en 1862). Cette correspondance est opportunément rééditée aujourd'hui.

Dans ces lettres, adressées à des personnages illustres (Napoléon III, le roi de Prusse, le prince Napoléon...), à des proches (membres de sa famille, amis et amies de longue date, comme la princesse de Wittgenstein) ou encore à d'obscurs électeurs varois, Emile Ollivier explique et justifie son rôle dans la crise qui devait aboutir à la guerre ; il s'interroge sur le passé et l'avenir, les hommes et les événements, sur lui-même et ses chances et reprendre un jour l'action politique. Il observe les débuts de la III<sup>e</sup> République.

L'intérêt documentaire du recueil est considérable ; sa valeur psychologique et littéraire ne l'est pas moins. Emile Ollivier s'appliquait à bien penser et à bien dire. Homme d'Etat, historien de son temps, il fut aussi un moraliste — au meilleur sens du mot — et un écrivain.

Emilien CONSTANT

Hervé ALIQUOT et Robert MERCERON, *Armorial d'Avignon et du Comtat Venaissin. Illustration de Pithon-Curt*. Avignon, Aubanel, 1987, 61 p., 160 planches.

Rares sont les historiens d'Avignon et du Comtat, rencontrant des familles dans les documents consultés, qui n'ont pas eu à se reporter à *l'Histoire de la noblesse du Comté Venaissin, d'Avignon et de la principauté d'Orange*, de Pithon-Curt, édité à Paris de 1743 à 1750, et réédité en 1970 par Laffite-Reprints, à Marseille.

Les auteurs, bien connus pour leurs publications héraldiques, certaines profitant de la découverte de décors peints dans les vieilles demeures avignonnaises, d'autres concernant les familles de papes et de cardinaux originaires du Limousin, reprennent l'origine traditionnelle des familles les plus illustres, celles de saint Mayeul, des Baux, des Adhémar et autres, exposant les diverses modalités d'anoblissement dans l'Etat pontifical et la principauté d'Orange. Les lecteurs rectifieront certaines assertions telles que le passage de Louis XV à Avignon (p. 8) ou la dépendance implicitement exprimée mais à tort, de l'évêché d'Orange par rapport à l'archevêché d'Avignon (p. 26).

L'ouvrage constitue une « illustration » complète de Pithon-Curt dans la mesure



où celui-ci s'était contenté de dessiner les armoiries des principales familles faisant l'objet de notices et de décrire seulement en marge celles de leurs alliés. Nos auteurs reproduisent ici quelque 1.400 armoiries en noir et blanc (9 par page, les traits-hachurés, points, noir, permettant de restituer émaux et métaux), travail considérable de l'artiste héraldique qu'est Robert Merceron.

Mais il s'en faut de beaucoup que toutes ces familles soient avignonnaises, comtadines, orangeoises ou même provençales — Bielk, Caraffa, Ligne, Sévigné par exemple. Aussi eus-je préféré à l'ordre alphabétique, la répartition des armoiries entre les principales familles de ce pays — armoiries dessinées par Pithon-Curt —, et les autres restantes. Les lecteurs exigeants pourront regretter qu'un travail de critique ne soit pas donné ici pour tenter d'expliquer les variantes portant sur une même famille, comme les Auteurs l'esquissent pour les Adhémar (p. 14 et pl. 1) ; ou encore l'absence d'un index par meubles qui eût favorisé le rapprochement de patronymes tels par exemple que Aymar et Aymar (pl. 2 et 14), Alauzier et Ripert (pl. 3 et 130), Antelmi et Barrière (pl. 8 et 17).

Comme les tables de très nombreux noms de famille se trouvent dispersées en huit endroits de quatre volumes (au début et à la fin) de Pithon-Curt, l'actuel ouvrage, très maniable, sert ainsi de table générale des anthroponymes.

Michel HAYEZ

---

---

#### COLLABORATEURS DE CE NUMERO

Antoine OLIVESI, 72, rue Monte-Cristo, 13004 Marseille.

Maurice CONTESTIN, 35, bd Maréchal-Joffre, 30300 Beaucaire.

Christiane GARRON, 21, rue Fabrot, 13100 Aix-en-Provence.

Anissa HELIE, 21, rue Pavillon, 13100 Aix-en-Provence.

Christine BARNEL, 23, boulevard Tzarevitch, 06000 Nice.

Eric VIAL, Département d'Histoire, Université de Provence, 29, av. Robert-Schumann, 13261 Aix-en-Provence, Cedex 1.

Robert VIGNAL, 2, rue du Bon-Martin, 84000 Avignon.